

Principaux résultats

Une grande quantité d'actifs de retraite a été provisionnée à travers le monde. Dans les pays de l'OCDE, la moyenne pondérée des actifs accumulés dans les plans de retraite par capitalisation et privés s'élevait à 82.3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2018 (les PIB nationaux servant de coefficients de pondération). Dix-sept pays de l'OCDE ont également créé des fonds de réserve publics en vue de financer les retraites publiques. Pour ces pays, les actifs de ces fonds représentaient 14 % du PIB en moyenne en 2018.

Les actifs détenus dans le cadre des plans de retraite par capitalisation et privés représentaient plus de 42 000 milliards USD en 2018 dans les pays de l'OCDE. C'est aux États-Unis que le marché des retraites est le plus développé parmi les pays membres de l'OCDE, avec 27 500 milliards USD d'actifs accumulés, soit 64.8 % de l'ensemble des pays de l'OCDE. Les autres pays membres où les systèmes de retraite occupent une place importante sont notamment le Royaume-Uni, avec 2 800 milliards USD d'actifs et 6.6 % du marché de l'OCDE en 2018, le Canada (2 500 milliards USD et 5.9 %), l'Australie (1 900 milliards USD et 4.5 %), les Pays-Bas (1 500 milliards USD et 3.6 %) et le Japon (1 400 milliards USD et 3.3 %).

Le ratio moyen actifs/PIB de l'OCDE, pondéré en fonction du PIB de chaque pays, s'établissait à 82.3 % en 2018. Huit pays de l'OCDE affichaient un ratio actifs/PIB supérieur à 100 % : le Danemark (198.6 %), les Pays-Bas (173.3 %), l'Islande (161.0 %), le Canada (155.2 %), la Suisse (142.4 %), l'Australie (140.7 %), les États-Unis (134.4 %) et le Royaume-Uni (104.5 %). Ces pays ont mis en place des régimes de retraite privée il y a longtemps de cela et, à l'exception du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni, ils disposent de systèmes obligatoires ou quasi obligatoires.

Dans les autres pays, l'importance des actifs des plans de retraite par rapport au PIB était assez variable. Huit pays de l'OCDE enregistraient des ratios actifs/PIB inférieurs à 100 %, mais supérieurs à 20 %. Les ratios étaient inférieurs à 20 % dans 20 pays de l'OCDE, dotés pour certains de plans de retraite par capitalisation et privés obligatoires relativement récents, comme l'Estonie. La Grèce est le pays de l'OCDE qui a enregistré le plus faible montant d'actifs par rapport à son PIB (moins de 1 %).

En dehors des pays de l'OCDE, le montant des actifs de retraite variait aussi fortement, de 95 % en Afrique du Sud à 1 % du PIB en Inde (pour les régimes du Système national de retraite et le régime contributif *Atal Pension Yojana*).

On trouve également une dose de capitalisation dans les systèmes de retraite publics, qui sont généralement financés par répartition. Les fonds de réserve publics pour les retraites sont destinés à jouer un rôle dans le financement futur de certains régimes de retraites publics, en atténuant l'impact du vieillissement de la population sur les finances publiques. Fin 2018, le montant total des actifs de ces fonds s'établissait à 6 000 milliards USD pour les 17 pays de l'OCDE pour lesquels les chiffres sont connus. Les réserves les plus importantes étaient détenues par le *Social Security Trust Fund* (États-Unis) avec 2 900 milliards USD, ce qui représente 48.7 % du total des actifs détenus par ce type de fonds dans l'OCDE, même si ces actifs

consistent en des instruments de dette non négociables émis par le ministère des Finances américain en faveur du *Social Security Trust*. Le Fonds d'investissement des pensions (Japon) se situait en deuxième position, avec 1 500 milliards USD (24.5 % de l'ensemble de l'OCDE). Parmi les autres pays, la Corée, le Canada et la Suède ont également accumulé des réserves importantes qui représentent respectivement 9.5 %, 7.8 % et 2.6 % du total de l'OCDE.

Pour ce qui est de leur poids dans l'économie nationale, les actifs des fonds de réserve publics s'élevaient en moyenne à 14.2 % du PIB dans la zone OCDE en 2018. C'est le fonds de pension national coréen qui affichait le ratio le plus élevé (34.2 % du PIB). Celui-ci est également important au Luxembourg (30.8 %), en Suède (29.4 %) et au Japon (28.8 %). En Australie, au Chili et en Pologne, ces fonds ont été créés assez récemment (entre 2001 et 2006), ce qui explique probablement le faible niveau des actifs accumulés jusqu'à présent. Ce panier d'actifs pourrait continuer à se développer dans les prochaines années, même si certains pays comme l'Espagne ont retiré l'épargne constituée pour couvrir les déficits de la sécurité sociale. La Belgique a clôturé son fonds de réserve public (Fonds de vieillissement - *Zilverfonds*) en 2017. Le *National Pension Reserve Fund* irlandais, rebaptisé *Ireland Strategic Investment Fund* en 2014, n'entre plus dans la catégorie des fonds de réserve publics pour les retraites, car son mandat dépasse désormais le financement des régimes de retraite par répartition.

Définition et mesure

L'expression « retraites par capitalisation et privées » désigne de fait les dispositifs de retraite privés (plans par capitalisation et provisionnés) mais aussi les régimes publics par capitalisation (par exemple l'ATP au Danemark).

Les plans de retraite privés sont des plans de retraite administrés par une institution distincte des administrations publiques. Ils sont gérés par l'employeur, agissant en tant que promoteur du plan, par un fonds de pension ou par un prestataire de services du secteur privé. Dans certains pays, ils peuvent prévoir des plans pour les salariés du secteur public.

Les plans de retraite publics par capitalisation sont des plans de retraite gérés par une institution publique.

Les fonds de réserve publics sont des réserves constituées par les États ou les organismes de sécurité sociale afin de financer les systèmes publics de retraite, qui sont autrement financés par répartition. Les actifs de ces fonds de réserve font partie du secteur public au sens large.

Tableau 9.2. Actifs des plans de retraite par capitalisation et privés et des fonds de réserve publics pour les retraites dans les pays de l'OCDE et dans d'autres grandes économies, 2018 ou dernière année disponible

En pourcentage du PIB et en millions USD

	Plans de retraite par capitalisation et privés		Fonds de réserve publics pour les retraites	
	% du PIB	millions USD	% du PIB	millions USD
Allemagne	6.9	267 557	1.0	40 096
Australie	140.7	1 921 756	7.7	103 771
Autriche	5.5	24 533	x	x
Belgique	10.9	56 038	x	x
Canada	155.2	2 524 309	28.4	472 278
Chili	70.2	193 110	5.1	14 138
Corée	28.5	455 985	34.2	573 155
Danemark	198.6	677 088	x	x
Espagne	12.5	173 285	0.4	5 725
Estonie	16.9	4 978	x	x
États-Unis	134.4	27 549 363	14.3	2 939 300
Finlande	57.2	151 947	28.4	75 551
France	10.4	280 678	2.5	67 899
Grèce	0.7	1 584	x	x
Hongrie	5.3	7 968	x	x
Irlande	33.9	125 746	x	x
Islande	161.0	38 796	x	x
Israël	57.4	203 224	x	x
Italie	9.8	197 817	x	x
Japon	28.3	1 400 143	28.8	1 478 578
Lettonie	13.8	4 660	x	x
Lituanie	7.2	3 739	x	x
Luxembourg	2.7	1 853	30.8	20 762
Mexique	16.2	194 031	0.1	1 552
Norvège	9.8	40 013	7.3	29 258
Nouvelle-Zélande	27.4	54 481	13.2	26 196
Pays-Bas	173.3	1 536 269	x	x
Pologne	8.5	47 987	2.0	11 145
Portugal	19.3	44 543	8.1	18 911
République slovaque	11.7	12 038	x	x
République tchèque	9.2	21 754	x	x
Royaume-Uni	104.5	2 809 112	x	x
Slovénie	6.8	3 595	x	x
Suède	88.0	470 566	29.4	157 359
Suisse	142.4	997 422	x	x
Turquie	2.5	17 541	x	x
OCDE	Simple : 49.7 Pondéré : 82.3	Total : 42 515 512	Simple : 14.2 Pondéré : 14.3	Total : 6 035 674
Afrique du Sud	95.1	302 975	x	x
Arabie saoudite
Argentine	11.3	43 834
Brésil	25.5	449 315	x	x
Chine	1.7	215 526	3.3	437 900
Fédération de Russie	5.5	81 456	x	x
Inde	1.0	23 472
Indonésie	1.8	18 029

Note : .. = non disponible ; x = non applicable ; simple = moyenne simple ; pondéré = moyenne pondérée. La ligne « OCDE » indique le montant total des actifs en millions USD ainsi que les moyennes simple et pondérée des actifs en pourcentage du PIB (le PIB exprimé en USD servant à calculer la pondération).

Source : Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial, *Annual Survey of Public Pension Reserve Funds* et autres sources.



Extrait de :
Pensions at a Glance 2019
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/b6d3dcfc-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Actifs des plans de retraite par capitalisation et privés et des fonds de réserve publics pour les retraites », dans *Pensions at a Glance 2019 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dab26dd1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.